

---

CONCOURS D'ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>EME</sup> CLASSE

---

TROISIEME CONCOURS

---

SESSION 2019

EPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

MARDI 26 MARS 2019

**Epreuve** : Série de questions portant sur la résolution d'un cas pratique relatif à une situation à laquelle un adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe peut être confronté.

Durée : 1 heure 30 ; Coefficient : 3

**A LIRE ATTENTIVEMENT :**

**Consignes à lire avant le commencement de l'épreuve**

- ♦ Vérifiez avant de commencer que votre sujet comprend 2 pages, y compris celle-ci.
- ♦ **Votre identité devra uniquement être reportée dans le cadre en haut de chaque copie.** Dès la fin de l'épreuve, les compositions seront acheminées au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure, afin que ces dernières soient numérisées par un scanner dédié. Toutes les copies seront automatiquement identifiées et rendues anonymes lors de cette opération. Elles seront ensuite adressées aux correcteurs de façon dématérialisées. Chaque composition fera l'objet d'une double correction.  
  
**En dehors de ce cadre**, vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable (sont interdits les stylos à bille effaçables type « frexion ») pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront pas corrigées par les correcteurs.

**Le non-respect des règles indiquées ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.**

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué

*S'il est incomplet, en avvertir le surveillant*

**IL SERA TENU COMPTE DE LA PRESENTATION AINSI QUE DE L'ORTHOGRAPHE**

**Il sera tenu compte de l'orthographe, de la syntaxe, de l'écriture (calligraphie) et de la présentation dans le barème de notation.**

Vous êtes adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe au sein d'un service Enfance Jeunesse d'une commune de 5 000 habitants. Les élus souhaitent mettre en place un événement autour du jeu, ouvert à l'ensemble de la population. Dans ce cadre, on vous demande de réfléchir à ce projet.

1. Définissez les intérêts du jeu, notamment pour les enfants ? **(4 points)**
2. Déterminez les objectifs de ce projet ? **(6 points)**
3. Présentez quelles actions peuvent être mises en place dans ce cadre-là ? **(6 points)**
4. Exposez comment vous comptez évaluer cette action ? **(4 points)**

**Il sera tenu compte de l'orthographe, de la syntaxe, de l'écriture (calligraphie) et de la présentation dans le barème de notation.**